



LE 31 OCTOBRE 2016

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 31 octobre 2016 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Christian Blouin, conseiller  
M. Pierre Carignan, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Constatation est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation.

7838-311016 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

7839-311016 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2016**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016.

7840-311016 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CUEILLETTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES ORDURES**

Considérant que la Ville de Beaupré, la Municipalité de Saint-Joachim et la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps désirent obtenir des offres pour la cueillette, le transport et la disposition des ordures ménagères;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale les documents d'appel d'offres et l'estimé des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

7841-311016 **AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF #16-UNIGERTEC – CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**Considérant** les recommandations positives de la firme MDA Architectes et de M. Denis Boucher concernant le paiement du décompte progressif #16 des travaux de construction du centre multifonctionnel;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 261 816,65 \$ plus les taxes soit 301 023,69 \$ et payable par le règlement 1177, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

7842-311016 **AUTORISATION DE PAIEMENT – 9171-3438 QUÉBEC INC. – MME HÉLÈNE ROCHETTE – CONTRAT D'EXÉCUTION D'ŒUVRE D'ART (41 235,745 \$ + TAXES)**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 41 235,75 \$ plus les taxes soit 47 410,80 \$ et payable par le règlement 1177.

7843-311016 **AUTORISATION SIGNATURE ATTESTATION DE PRISE DE POSSESSION ANTICIPÉE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer l'attestation de prise de possession anticipée du Centre multifonctionnel des loisirs suivant la recommandation positive des professionnels.

7844-311016 **AUTORISATION SIGNATURE CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE PHASE 1**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer l'attestation de réception provisoire phase 1 du Centre multifonctionnel des loisirs suivant la recommandation positive des professionnels.

7845-311016 **AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF #17 – UNIGERTEC – CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**Considérant** les recommandations positives de la firme MDA Architectes et de M. Denis Boucher concernant le paiement du décompte progressif #17 des travaux de construction du centre multifonctionnel;

**En conséquence**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 295 016,59 \$ plus les taxes soit 305 275,79 \$ et payable par le règlement 1177, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente.

7846-311016 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 18 h 45.

---

Pierre Renaud  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
Directrice générale adjointe